

Délibération 4.2

Sectorisation sur la commune du Havre : fermeture du collège Guy-Môquet au Havre et nouvelle sectorisation vers les collèges Jules-Vallès et Eugène-Varlin

Intervention de Sophie HERVE et Jean-Paul LECOQ

- Considérant que dans une période où tout le monde s'accorde à admettre l'école comme une priorité, en voulant que la République réinvestisse les quartiers, **fermer un collège irait à contre-sens.**
- Considérant que la densité de population sur le quartier de Caucriauville, sa diversité d'origines et de cultures, les difficultés sociales qu'elle rencontre et sa volonté patente de favoriser le lien social, nécessitent de **préserver l'organisation de ses collèges.**
- Considérant que cette cartographie des collèges au Havre, et notamment sur le quartier de Caucriauville, résulte d'une volonté politique municipale d'avant 1995 qui a largement fait ses preuves et reposant sur **une logique de proximité, d'équipements de proximité.**
- Considérant que dans ce quartier très étendu de Caucriauville, un collège central, Jules-Vallès et deux collèges à chaque extrémité, Varlin au nord et Môquet au sud, permettent une **répartition des effectifs dans un souci d'équilibre et de favoriser les liens.**
- Considérant que **supprimer l'un d'eux équivaldrait à prendre le risque insensé de déséquilibrer l'ensemble.**
- Considérant que le collège Guy-Môquet, classé en REP+, a largement fait la démonstration de sa **pertinence et de la qualité de son enseignement** avec notamment d'excellents résultats au DNB et une équipe d'enseignants stable depuis 10 à 15 ans, à temps plein.
- Considérant que le collège **Jules-Vallès, lui aussi en REP+, verrait sa fréquentation atteindre un taux de remplissage de 94 %** du fait de la fermeture de Môquet, avec près de 200 élèves supplémentaires à la rentrée 2017, et plus de 100 % à la rentrée 2018, et qu'il est en incapacité de le faire sans aménagements et travaux conséquents.
- Considérant que **la politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales** et que le quartier de Caucriauville répond à ces critères.
- Considérant **l'attachement des élèves, parents d'élèves et habitants du quartier de Caucriauville à ce collège** et l'émotion que suscite sa fermeture.

- Considérant que **cette décision de fermeture, annoncée le 4 octobre, ne s'est pas appuyée sur une réelle concertation préalable**, notamment auprès des conseils d'administration des collèges réunis en urgence après l'annonce.
- Considérant **l'absence de projet alternatif** garantissant que cette fermeture pourrait, le cas échéant, déboucher sur une quelconque amélioration des conditions de vie sociale et de scolarité dans ce quartier.
- Considérant que les conseils d'administration de 2 des 3 collèges concernés ont émis un **avis défavorable sur le projet de nouvelle sectorisation** et que le Conseil Départemental de l'Education Nationale a rendu un avis défavorable à la fermeture de Guy-Môquet.

**Le Conseil départemental, réuni le 5 décembre, décide d'annuler la décision de fermeture du collège Guy-Môquet, afin de rester en phase avec les attentes et besoins des habitants de Caucriauville et de garantir, dans son champ de compétence, les meilleures conditions d'enseignement pour les jeunes concernés.**

Voilà mes chers collègues ce sur quoi nous devons pouvoir déboucher en rejetant ainsi ce projet funeste.

Le seul argument comptable avancé pour justifier cette décision ne tenant pas la route au regard de tous les arguments de bon sens précédemment exposés, surtout lorsque l'on parle de « capacité d'accueil théorique ». La preuve étant que, sur le papier, la capacité d'accueil théorique de Jules-Vallès permet d'accueillir les effectifs de Môquet. Or, dans les faits et le rapport en précise le détail, il n'est pas en mesure de le faire.

La délibération propose par conséquent de modifier également la sectorisation pour affecter des élèves de Guy-Môquet et de Jules-Vallès sur le collège Eugène-Varlin très éloigné de ce secteur d'habitation. Je vous laisse prendre connaissance de contenu exact proposé dans cette délibération pour définir la prochaine sectorisation. Vous constaterez comme nous sa complexité et son absence de lisibilité pour les habitants concernés.

C'est le résultat évident d'une décision prise trop rapidement et dont on essaye de gérer les conséquences tant bien que mal.

Cette excuse des chiffres ne résiste pas à la vie réelle, surtout au regard de l'utilité sociale et éducative de ce collège.

Comme le parallèle fait avec la fermeture du collège Jean-Giraudoux ne tient pas plus la route, argument utilisé d'ailleurs à rebours face au tôle que suscite le projet actuel sur Caucriauville dès qu'il a été annoncé.

Giraudoux, c'était un projet alternatif valorisant autour de l'école des Beaux-arts de Rouen, et connu avant la décision de fermeture. C'était une communauté éducative favorable à cette fusion de collèges. Rien de tel ici.

**La seule décision qui vaille et prévale du point de vue de l'intérêt général et de l'intérêt des jeunes de Caucriauville, c'est de leur laisser leurs collèges, avec trois « S » et non d'amputer davantage leur chance de réussite sociale et éducative.**

Dans le cas contraire, nous saisisons Madame la Préfète pour que l'Etat ne valide pas cette décision contraire à l'intérêt des habitants de ce quartier et en particulier des collégiens et futurs collégiens. Cette décision étant porteuse d'une dégradation sensible des conditions d'enseignement et se trouvant en contradiction avec les orientations définies par l'Etat en matière d'éducation prioritaire.

Nous vous appelons donc à retirer cette délibération ou à vous y opposer. Il y a pire que de faire une erreur, c'est de s'entêter à la mettre en œuvre.

Pour appuyer mes propos et suite à la dernière séance plénière , je me permets de vous remettre aujourd'hui 2 000 pétitions (dont 741 pétitions par internet sur les réseaux sociaux qui ne sont pas matérialiser ici ) afin de relayer le mécontentement des élèves, des parents, des professeurs et des habitants du quartier de Caucriauville sur votre décision de fermer le collège Guy-Môquet au Havre.

Campagne de pétitions spontanée, venants de tous horizons (parents, élèves, anciens élèves, FSU,FCPE et PCF Front de gauche) traduit leur inquiétude.

En effet, les parents, les enfants et les habitants du quartier, les syndicats et les associations de parents d'élèves ont plusieurs fois exprimés leur colère depuis le début de cette annonce, non concerté.

Plus précisément, la semaine dernière où ils étaient présents devant le collège pour une opération "collège mort" toute au long de la semaine pour exprimer leur refus de fermeture et se sont exprimés également à la réunion de quartier qui a eu lieu vendredi soir au Havre.

Alors, dans l'intérêt de Caucriauville, dans l'intérêt du Havre, dans l'intérêt des enfants et comme je l'ai indiqué auparavant dans mes propos précédents, nous vous demandons de les écouter et nous réitérons donc aujourd'hui notre demande, Monsieur le Président, de revenir sur votre décision de fermer le collège Guy-Môquet.